

## Introduction au Code de la démocratie locale et de la décentralisation

20 heures

### **A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable :**

- ▀ de définir les concepts fondamentaux de démocratie, impartialité, service public, ... ;
- ▀ d'expliquer l'origine et les finalités du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (clarification, modernisation, rationalisation,...) ;
- ▀ d'identifier les institutions visées par le CDLD ;
- ▀ d'expliquer la logique de l'architecture du CDLD et de s'y référer ;
- ▀ de repérer et d'analyser dans le CDLD les informations nécessaires à la résolution de problèmes relevant de la mise en place, de la compétence, du personnel et du fonctionnement des organes des Pouvoirs locaux et provinciaux ;
- ▀ d'établir des liens avec les autres législations en vigueur pour les institutions locales et provinciales wallonnes.